

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7324083201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7324083201>

Cette annonce a été mise en ligne le **28 mars 2023** sur **Actu.fr - Chronique de Fougères**
Pour le département : **35 - ILLE ET VILAINE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte reçu par Me Alexandre BOUFFLERS, notaire à RENNES, en date du 23 mars 2023

Dénomination : YOANN B.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Objet : La participation, directe ou indirecte, dans toutes sociétés, commerciales ou civiles, par voie de création, d'apport, de souscription, d'acquisition ou d'échange de droits sociaux, valeurs mobilières ou autrement, et la gestion, l'administration et la cession de ces droits sociaux ou valeurs mobilières ; La propriété, l'acquisition et la gestion, pour son compte propre, de valeurs mobilières, de tous autres instruments financiers, cotés ou non, français ou étrangers, de tous droits de créance, et la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; L'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement, et, à titre occasionnel, la vente de tous biens et droits immobiliers ; La souscription de tous financements destinés à permettre la réalisation de l'une ou l'autre des activités susmentionnées, et la constitution de toutes sûretés sur les actifs sociaux en garantie de ces financements ; L'exercice d'un mandat de dirigeant d'une ou plusieurs sociétés filiales dont la forme permet l'exercice d'un mandat social par une personne morale ; Et, plus généralement, toutes opérations notamment commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement ou pouvant être utiles à l'objet ci-dessus, ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 200000 euros divisé en 20000 actions de 10 euros chacune.

Cession d'actions et agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés.

Siège social : 11 rue du Grément, 35540 Miniac-Morvan.

La société sera immatriculée au RCS de Saint Malo.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.

A été nommé :

Président : Monsieur Yoann BAUCHÉ 11 rue du Grément 35540 Miniac Morvan.

Pour avis.

Le notaire.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

